

Communiqué de presse
Strasbourg, le 3 juillet 2024

Prism'emploi Grand Est et l'Association pour l'emploi des cadres Grand Est renforcent leurs relations en signant un accord en faveur de l'insertion professionnelle des cadres

Prism'emploi Grand Est et l'Association pour l'emploi des cadres Grand Est (Apec) ont signé une convention le 2 juillet 2024. Elle a pour objectif d'œuvrer en faveur de l'insertion et des transitions professionnelles des cadres et des jeunes diplômés, tout en sécurisant leurs parcours tout au long de leurs carrières. Elle a également pour but de renforcer les relations entre les réseaux nationaux et territoriaux des deux signataires. Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de la convention-cadre nationale signée entre l'Apec et Prism'emploi le 8 novembre 2023.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre régionale partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Faciliter la mise en relation** des cadres et jeunes diplômés avec les agences d'emploi et plus particulièrement les TPE/PME,
- **Sensibiliser les cadres et jeunes diplômés** aux opportunités offertes par les agences d'emploi (intérim + recrutement) afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail et d'acquérir des compétences diversifiées,
- **Sensibiliser les cadres seniors** aux possibilités offertes par les agences d'emploi pour les personnes très expérimentées (missions d'expertise de haut niveau, management de transition...),
- **Permettre aux agences d'emploi** adhérentes de Prism'emploi Grand Est d'avoir la meilleure connaissance possible des conseils dispensés par l'APEC sur le recrutement et de l'ensemble des services délivrés par l'APEC afin qu'elles puissent être un relais d'information.

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une feuille de route annuelle, définies en comité de pilotage.

Chiffres clés 2023 - Emploi intérimaire et recrutement cadre en Grand Est :

- L'emploi intérimaire représente près de 600 postes de cadres en équivalent temps plein.
- Les cadres représentent 1 500 recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients, soit 20% des effectifs totaux.

Sources Dares et Xerfi/Prism'emploi





Florence Heitz, déléguée régionale Apec Grand Est
et Estelle Meyer, présidente de Prism'emploi Grand Est

« Face aux évolutions du marché de l'emploi et aux aspirations des cadres et futurs cadres, l'intérim est un outil précieux pour se former et affiner son projet professionnel. Dans le Grand-Est, et alors que les entreprises prévoient de recruter plus de 14 000 cadres, notre collaboration avec Prism'emploi va nous permettre de relever ce défi crucial de développement des compétences, au plus près des spécificités du territoire », déclare **Florence HEITZ, déléguée régionale Grand Est.**

« Chaque année, près de 40 000 cadres choisissent le travail temporaire. L'essor de l'intérim parmi les cadres représente une évolution significative, illustrant de nouvelles méthodes de travail attrayantes pour toutes les générations », ajoute **Estelle Meyer, Présidente de Prism'emploi Grand Est.**

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2023, parmi les 163 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 96 000 ont bénéficié du CEP. L'Apec aide aussi les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences

cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.
Pour en savoir plus sur [l'Apec en Grand-Est](#).

Contacts presse :

Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73

Lili Gosnet - Prism'emploi : lili.gosnet@omnicomprgroup.com - 06 77 79 18 89

Mendrika Lozat - Apec : mendrika.lozat@apec.fr - 06 74 94 76 24